



Défenseur des droits

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Monsieur Pierre OUZOULIAS
Sénateur des Hauts-de-Seine
Sénat
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

Paris, le 26 JUIL. 2018

A rappeler dans toute correspondance
N/Réf : MSP-SP n° 18-011782-JPC/

Interlocuteur :
Téléphone :
Fax :
Courriel :



Monsieur le sénateur,

Par courrier reçu le 21 juin 2018, vous avez attiré mon attention sur le fonctionnement de la nouvelle plateforme nationale d'admission dans l'enseignement supérieur (Parcoursup).

J'ai procédé à l'analyse des documents en ma possession et suis en mesure de vous informer que j'ai saisi Madame Frédérique VIDAL, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ainsi que Madame Noëlle LENOIR, présidente du Comité éthique et scientifique de la plateforme Parcoursup et Monsieur Gilles ROUSSEL, président de la Conférence des présidents d'université.

Soyez assuré que je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'évolution des questions soulevées par l'instruction des réclamations relatives à la procédure d'admission Parcoursup et que j'entends traiter ces questions de manière prioritaire.

J'espère être en mesure de vous présenter mes conclusions définitives dans les meilleurs délais.

Veillez agréer, Monsieur le sénateur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques TOUBON